

CREATION « MUSIQUES ACTUELLES – NOUVELLES TECHNOLOGIES »

CONTEXTE

La crise du Covid19 qui sévit depuis le printemps 2020 a frappé de plein fouet le monde de la culture, et tout particulièrement la filière musicale, invitant à réfléchir à des manières d'imaginer une reprise d'activité dans un contexte où de profonds changements se font jour :

- Une fragilisation du modèle de rémunération des artistes musiciens, qui depuis le début des années 2000 et la baisse du marché du disque et des supports physiques s'était reporté sur le live. Entre des ventes de musique enregistrée (streaming, ventes dématérialisées, cd ou vinyles) qui ne rémunèrent pas justement les auteurs et interprètes, et des perspectives de diffusion live moroses (annulation ou report des concerts et festivals) nombre d'artistes sont privés de ce qui était devenu leur principale source de revenus.
- L'avènement de nouvelles formes de diffusion et un renouvellement des offres : accès gratuit aux contenus et aux créations ; inventivité et dynamisme des communautés autour des réseaux sociaux de manières ludique, éducative ou créative ; décuplement des propositions "culture à domicile" ; live - concerts, pièces, performances - devant 10 à 1000 fois plus de publics que ce que permettent les jauges des petites salles....
- Une accélération de la dématérialisation des pratiques, avec des arts qui se font numériques en risquant de banaliser la gratuité de la création et de fragiliser encore un peu plus les modalités de rémunération des musiciens, comme les recettes des diffuseurs de live.

Au cœur de ce paysage remodelé, les lieux de diffusion et de création de Musiques Actuelles ont une responsabilité importante : pour sécuriser le présent et panser autant que faire se peut les blessures des acteurs de la filière, mais surtout pour préparer l'avenir qui sera durablement marqué par cette crise sanitaire. Il s'agit d'inventer des alternatives aux tendances lourdes actuelles et être acteurs des transformations en cours.

Cette mutation ne peut se faire que collectivement et sur la base de solidarités territoriales fortes, l'échelon régional étant d'une dimension particulièrement adaptée.

CADRE DE REFLEXION COLLECTIF

C'est dans ce contexte que, depuis le printemps 2020 nous avons tenté de réfléchir à plusieurs. A **cinq lieux de diffusion de la région Auvergne-Rhône-Alpes** (Le Fil à Saint-Etienne, La Tannerie à Bourg-En-Bresse, Le Brise-Glace à Annecy, la Smac 07 - Ardèche et Le Tremplin à Beaumont) et **avec l'appui de deux structures d'accompagnement** des porteurs de projets culturels (Sylk et Le Laba), nous avons créé un laboratoire d'échange et de réflexion pour identifier de nouvelles pistes de développement. Ce travail collectif s'intègre au dispositif Appui-Conseil à la Transformation Digitale, conçu et financé par l'Etat (Ministère de l'Emploi, Ministère de la Culture), l'EDEC Culture-Création-Communication et l'AFDAS, avec le soutien et les ressources de Grand Bureau, le réseau régional des Musiques Actuelles.

Les cinq structures développent toutes un projet basé sur la complémentarité entre diffusion, accompagnement des pratiques et soutien aux parcours professionnels. A travers

ce laboratoire, nous avons réfléchi à la nécessaire évolution de nos actions et identifié de nouveaux outils et dispositifs de soutien aux artistes et producteurs pour répondre à :

- L'accompagnement de la mutation des champs d'intervention des artistes (trans et pluri- disciplinarité) ;
- L'évolution des formats de création (petites et très petites jauges, créations individuelles...);
- L'appréhension et la maîtrise de la dimension contributive des pratiques culturelles numériques : "faire avec" plutôt que « faire pour » (créations participatives), créer de nouvelles solidarités et de nouveaux modes de coopération ;
- Le développement des offres de diffusion en ligne : nouveaux formats, appréhension et compréhension des contraintes techniques et économiques ;
- L'animation des communautés de publics en ligne, le lien entre communautés et territoire, la gestion des identités numériques, les réseaux sociaux et l'animation territoriale.

APPEL A PROJET

La première réalisation concrète de ce travail va consister en la création d'une Société En Participation impliquant les cinq structures pour porter un projet de création mêlant Musiques Actuelles et Nouvelles technologies et s'adressant spécifiquement à un public jeune (12-18 ans), celui là-même qui construit des habitudes de consommation culturelles et artistiques en marge des circuits traditionnels. L'appel à projet régional est lancé début mai 2021, pour une création destinée à être diffusée à compter de 2022.

EFFETS DE L'EXPERIENCE

Cette démarche collective est novatrice pour le secteur sur de nombreux points :

- Il s'agit d'une véritable co-production impliquant les 5 structures, une équipe artistique et sa société de production, ce qui permettra de construire une relation durable avec un artiste et de partager équitablement tant les risques de la création que les récompenses possibles d'une rencontre avec le public
- Le modèle de SEP est régulièrement utilisé dans le théâtre subventionné mais n'a jamais été testé pour des projets dans le champ des musiques actuelles
- Le public jeune est l'angle mort de la diffusion musicale : consommateurs de concerts ciblés (aujourd'hui beaucoup autour du hip-hop) mais difficiles à cerner et à capter
- Le travail de médiation avec le territoire pour « sortir des lieux » et accentuer le travail mené vers les publics est un enjeu majeur, que ce projet permet de travailler
- Les enjeux de communication pour entrer en relation avec les publics, via notamment les nouveaux réseaux sociaux, sont des préoccupations pour le monde culturel
- Cette coproduction entre lieux de diffusion permet aux équipes impliquées d'être confrontées à de nouveaux enjeux, de vivre des « formations par le faire » qui permettent d'enrichir chaque projet.